

Le scandale des prothèses dentaires

Publié le 24/12/2009 à 7h30 Mis à jour le 23/01/2014 à 12h39

Tous droits réservés

Tarifs exorbitants, bridges de piètre qualité, couronnes «made in France» fabriquées en Thaïlande... L'Etat va-t-il se décider à mettre un peu d'ordre dans le petit monde de la fausse dent ?

Les pros de la roulette sont sur les dents. Jusqu'à présent, lorsqu'ils facturaient une couronne, personne ne venait leur chercher des poux sur la tête : ils inscrivaient un montant global sur la note, sans fournir le moindre détail au patient, et l'affaire était réglée. Mais voilà que, à l'initiative des sénateurs, un amendement à la loi «Hôpitaux, santé, patients et territoires», votée en juillet dernier, prétend leur imposer de justifier leurs additions ! Non seulement il faudrait qu'ils distinguent le prix des soins de celui des prothèses, mais ils devraient indiquer la provenance de celles-ci. «C'est lamentable ! On va rompre la relation de confiance entre le praticien et le malade !», dénonce le docteur Meyer Fitoussi, trésorier général de l'Association dentaire française (ADF). Rien ne dit cependant que cette disposition sera appliquée un jour. Assailli par les syndicats de blouses blanches, le ministère de la Santé n'a en effet toujours pas trouvé le temps de rédiger un décret précisant les sanctions encourues par les fraudeurs...

Mais qu'ont donc à cacher les rois de la couronne pour refuser avec autant de virulence la transparence de leurs factures ? Beaucoup de choses, nous allons le voir. «Cela fait des décennies que le petit monde de la fausse dent fait son beurre sur le dos des patients sans jamais être inquiété», s'agace le responsable d'une petite mutuelle. Ce business est en effet une vraie poule aux œufs d'or : chaque année, près de 6 millions de bridges et autres molaires en céramique sont posés dans la bouche des Français, pour un montant total de plus de 6 milliards d'euros. Comme la Sécu ne rembourse pratiquement rien et que les complémentaires santé ne couvrent qu'une partie des frais, une bonne moitié de ces dépenses reste à la charge des ménages. Si bien que des millions d'assurés doivent renoncer à se faire regarnir la mâchoire, faute de moyens. Mais les dentistes, eux, se frottent les mains : à elle seule, la pose de prothèses représente près des deux tiers de leur chiffre d'affaires annuel.

Il faut dire qu'ils n'y vont pas avec le dos de la spatule. En moyenne, il faut déboursier 550 euros pour se faire poser une simple couronne céramo-métallique dont la valeur ne dépasse jamais 150 euros. Et ce chiffre masque des disparités considérables entre les régions. Selon les pointages effectués par Santéclair, un cabinet de conseil qui fait la chasse aux gaspils pour le compte des mutuelles et des assurances, la facture moyenne n'excède pas 370 euros à Mios, une petite commune des Landes, mais elle dépasse largement les 700 euros dans de nombreuses villes riches, comme Saint-Tropez, Chantilly ou Rambouillet. Et, dans les beaux quartiers de Paris, il n'est pas rare qu'elle atteigne 1 000 euros.

Pour justifier ces tarifs astronomiques, les professionnels clament que la pose d'une prothèse est une opération délicate et qu'elle leur prend beaucoup de temps. En réalité, il s'agit d'un acte le plus souvent réglé en deux rendez-vous d'une grosse demi-heure chacun : le premier pour tailler la base et prendre les empreintes (les éventuelles séances de dévitalisation et les

radios sont toujours facturées en plus), et le deuxième pour placer la couronne. Même si beaucoup de dentistes consciencieux font revenir leur patient une troisième fois pour contrôler que tout va bien avant de procéder au collage définitif, l'ensemble du traitement ne représente en général pas même une heure et demie de travail.

Bien sûr, les hommes de l'art doivent payer leur assistante, régler le loyer de leur cabinet, rembourser leurs équipements et dépenser quelques dizaines d'euros en petit matériel (gants, coton, fraises jetables, produits pour les empreintes, etc.). Mais, même à 450 euros l'unité, l'opération est ultrarentable. «Beaucoup de praticiens profitent de la liberté des honoraires de ces interventions pour compenser le faible tarif des autres soins, fixés, lui, par la Sécu», pestent les limiers de Santéclair.

Passé encore si les patients étaient assurés de recevoir des soins de qualité. Mais c'est, hélas, loin d'être toujours le cas. Selon une étude confidentielle de la Sécu, 32,2% des dévitalisations (un traitement couramment pratiqué avant la pose des couronnes) seraient mal faites. Et pourraient susciter des risques d'infection pour les patients. Il faut dire que nombre de cabinets ne disposent toujours pas des équipements les plus modernes, comme les limes en titane mues par un micromoteur. «Même dans le XVI^e arrondissement, beaucoup continuent de travailler à la main avec des outils en acier, une technique acceptable, mais moins précise», confesse un praticien parisien.

La qualité des prothèses n'a pas non plus de quoi faire saliver. Pour la tester, la Sécu a inspecté à la loupe 871 couronnes posées quelques mois plus tôt dans la mâchoire de patients. Résultat : 44,3% d'entre elles étaient mal ajustées, certaines flottaient dans leur compartiment au risque de se déchausser, d'autres frottaient sur les dents voisines ou râpaient carrément la langue de leurs malheureux porteurs. Pas glorieux. Normalement, lorsqu'une prothèse s'emboîte mal, le dentiste est censé la faire refaire. Mais, pour gagner du temps, beaucoup se contentent de boucher les trous avec du ciment, ce qui accroît les risques de décollement, de corrosion et d'infection bactérienne.

Et le tableau empire tous les jours. Bien que tous ou presque jurent poser du matériel français, de plus en plus de dentistes se fournissent en effet dans des laboratoires du bout du monde, pour l'essentiel en Chine, mais aussi en Thaïlande, au Vietnam, à Madagascar, en Turquie, ou encore au Maroc. Preuve que le phénomène est en plein essor, une quinzaine de sociétés installées dans l'Hexagone importent aujourd'hui ce type de produits. «Près d'une couronne sur trois arrive de l'étranger», estime Maurice Dauvois, le patron de l'UNPPD, le syndicat des prothésistes.

Soyons justes : ces fausses dents aux yeux bridés n'ont parfois rien à envier à celles de l'Hexagone – les fabricants français eux-mêmes le reconnaissent. Mais la qualité de beaucoup d'autres laisse franchement à désirer. S'ils avaient accepté de répondre à Capital, les dirigeants de Labocast, le principal importateur de quenottes artificielles, auraient pu le confirmer. Il y a quelques mois, ils ont découvert que certaines de leurs couronnes censées provenir d'une usine géante de Shenzhen (3 000 personnes) avaient été en réalité fabriquées chez des sous-traitants chinois au savoir-faire douteux. «Elles ne répondaient pas à nos normes de qualité», confie un ancien de la société. Protilab, l'un des principaux concurrents de Labocast, n'écoule pas non plus que du premier choix : il vient d'être pris en flagrant délit de fausse déclaration de conformité par la patrouille de l'UFC-Que choisir. «La vérité, c'est que, au prix où elles sont vendues, les prothèses importées ne peuvent pas respecter les

normes européennes», assure Alain Guillaume, le patron du magazine «Technologie dentaire».

Pour permettre de bonnes affaires, elles sont en revanche imbattables. Sorties d'usine à 10 euros pièce, les céramo-métalliques importées sont revendues aux dentistes entre 30 et 70 euros, deux à trois fois moins que les «made in France».

Et, si l'argument du prix ne suffit pas, les gros labos d'importation n'hésitent pas à user d'une autre ficelle pour convertir les praticiens : ils leurs financent de jolis voyages au bout du monde. Et ils ne s'en cachent même pas ! Au printemps dernier, par exemple, Labocast a pris à sa charge une partie des frais des neuvièmes journées d'études de la Société odontologique de Paris (l'un des principaux organismes de formation des dentistes) à l'île Maurice. Et il a participé au financement du congrès de l'Association universitaire d'implantologie et du Club Etudes dentaires, organisé en 2008 dans un cinq-étoiles de Phuket, en Thaïlande. Certes, les simples participants ont dû payer leur billet d'avion. Mais certains des conférenciers, qui portaient la bonne parole à leurs confrères, étaient invités par Labocast. A en croire notre ancien de la maison, plusieurs d'entre eux, vedettes de la profession installés dans les beaux quartiers de Paris, se trouvent être des clients habituels de l'importateur. Un simple hasard, sans doute...

Le plus inquiétant, c'est que les dentistes eux-mêmes sont parfois bernés par les fournisseurs tricolores soi-disant pur sucre. Lassés de se faire tailler des croupières par les producteurs asiatiques ou malgaches, un nombre croissant d'entre eux se fournissent en effet en douce à l'étranger. «C'est vrai et c'est inadmissible», tempête Pierre-Yves Besse, du syndicat des prothésistes UNPPD. Le laboratoire AM Céram, par exemple, situé en région parisienne, dément manger de ce pain-là : il annonce tout de go dans ses pubs que ses couronnes sont «fabriquées en France». En réalité, c'est un laboratoire marocain (le Centre Paris dentaire de Casablanca) qui les lui confectionne. Contacté par Capital, ce dernier n'a pas mis longtemps à le reconnaître, en précisant qu'il fournissait de nombreux autres «fabricants français». Parmi eux, un gros labo toulousain, et un petit, basé dans le XXe arrondissement de Paris, qui pratique des prix cassés pour ses couronnes «100% françaises». «Si des patients veulent venir le vérifier dans mon labo, ils sont les bienvenus !», tonne son patron, avec des accents d'arracheur de dents.

On comprend, maintenant, pourquoi dentistes et prothésistes déploient tant d'énergie pour empêcher la publication du fameux décret imposant la transparence. Verra-t-il jamais le jour ? Il faut l'espérer. Car, en imposant la traçabilité des implants et la vérité des factures, il donnerait des armes aux patients pour négocier les tarifs. «Et il permettrait enfin de faire baisser les prix», trépigne-t-on à Santéclair. Les millions de Français modestes qui ne peuvent aujourd'hui se faire poser de couronne n'ont plus qu'à croiser les doigts.

Sandrine Trouvelot

<https://www.capital.fr/economie-politique/le-scandale-des-protheses-dentaires-464025>